



COLLEGE ST REGIS - ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

ECHANGE AVEC AMERSFOORT– FORMALITES ADMINISTRATIVES

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous rappelons que la première partie de l'échange avec Amersfoort aux Pays-Bas aura lieu du samedi 28 janvier (départ vers 6h du matin) au vendredi 3 février 2023.

Trente-trois élèves de troisième se sont inscrits.

Afin de pouvoir réaliser toutes les démarches administratives, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les documents suivants **impérativement le mardi 6 décembre**, en vérifiant leur date de validité :

- la photocopie de la carte nationale d'identité de votre enfant ou un passeport,
- l'autorisation de sortie de territoire ci-jointe **dûment complétée par vos soins**.
- la photocopie RECTO-VERSO de la carte d'identité (ou du passeport) **du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire**.
- la carte européenne d'assurance maladie.

Le prix de l'échange est fixé à 350€. Nous vous remercions de régler un acompte de 110€ à l'ordre du Collège St Régis - St Michel pour le mardi 6 décembre (à remettre à Madame Collange en anglais).

D'autres renseignements suivront en janvier 2023.

Mesdames Collange et Crespy

COUPON, ACOMPTE ET DOCUMENTS A REMETTRE A MME COLLANGE

LE 6 DECEMBRE 2023

Nous soussignés parents de

En classe de inscrivons notre enfant à l'échange avec Amersfoort et versons le 1er acompte de 110€ pour la première partie de l'échange aux Pays-Bas du 28 janvier au 3 février 2023

- par chèque (1) à l'ordre du Collège St Régis – St Michel
- en espèces (1)

A..... Le.....

Signature des parents :
